

3.00 crédits	30.0 h + 15.0 h	Q2
--------------	-----------------	----

Enseignants	Dessy Chantal ;Duhoux François ;Spinewine Anne (coordinateur(trice)) ;Wertz Aline ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Thèmes abordés	Etudier les facteurs qui influencent les propriétés des médicaments dans les populations visées. Sur cette base, aborder plusieurs grandes classes de médicaments correspondant à des pathologies majeures fréquemment rencontrées dans ces populations (tant en milieu non-hospitalier qu'hospitalier), mais en évitant les situations trop spécialisées. A titre d'exemple, le cours peut aborder - les médicaments déconseillés à la femme enceinte, le traitement de l'éclampsie, de la menace d'accouchement prématuré - les adaptations posologiques propres à l'enfant et au patient âgé - le traitement de maladies propres à l'enfant, en particulier les maladies infectieuses et les troubles de la croissance; - la prise en charge des pathologies liées aux troubles dégénératifs, cognitifs et aux démences - la prise en charge du patient toxicomane Pour chacun de ce sujets, le cours examinera le rôle que le pharmacien peut et doit jouer pour la mise en place de traitements efficaces et surs.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Donner au futur pharmacien d'officine (ou hospitalier / clinicien) une ouverture vers l'usage du médicament dans des situations cliniques particulières mais importantes (grossesse, allaitement, pédiatrie (y compris les nourrissons), gériatrie, toxicomanies). La démarche et la compétence à acquérir s'inscrivent dans le cadre des "soins pharmaceutiques". A l'issue du cours, le futur pharmacien doit être à même de:</p> <p>1 - comprendre les facteurs modulant les propriétés pharmacocinétiques et pharmacodynamiques des médicaments dont il faut tenir compte dans les indications et les populations visées; - comprendre les indications et contre-indications particulières liées à la situation précise des populations étudiées; - comprendre et gérer les interactions médicamenteuses propres à ces populations; - être capable de juger de l'adéquation des posologies (y compris les schémas posologiques) en fonction de la situation des populations étudiées; - sur cette base, donner aux patients (et/ou aux personnes qui en ont la charge) les conseils éclairés qu'ils sont en droit d'attendre; - pouvoir dialoguer avec les autres intervenants en ce qui concerne le bon usage du ou des médicaments prescrits dans les populations étudiées.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation des acquis comporte 2 volets :</p> <p>1° un examen écrit avec des questions à choix multiple et des questions ouvertes, visant à évaluer les connaissances et compétences (questions de théorie et d'application, exercices). Cette partie vaut pour 16 points sur 20.</p> <p>2° la présentation orale d'un journal club: analyse d'une publication dans un domaine de pharmacothérapie pour une population spécifique vue dans la cadre du cours. Cette partie compte pour 4 points sur 20 dans la note finale.</p>
Méthodes d'enseignement	Le cours comprend une approche mixte incluant des cours magistraux interactifs, la réalisation de certains apprentissages à domicile (e-learning), et la présentation d'un travail de journal club. Les enseignants - pharmaciens et médecins avec une expérience académique/clinique - portent une attention particulière à faire un maximum de liens entre théorie et pratique, en illustrant leurs propos au moyen de vignettes cliniques où le rôle du pharmacien dans l'optimisation de l'usage des médicaments est mis en avant.
Contenu	<p>- Pharmacothérapie pour certaines populations/situations particulières, à savoir: femmes enceintes et allaitantes; enfants; personnes âgées; personnes avec cancer</p> <p>- Pour chaque population/situation: considérations générales de cette population ayant un impact sur l'utilisation des médicaments; principes du bon usage des médicaments; pharmacothérapie pour diverses pathologies/conditions spécifiques à cette population; rôle du pharmacien dans l'optimisation de l'usage des médicaments.</p>
Autres infos	La participation aux travaux pratiques, aux travaux dirigés et séances d'exercices est obligatoire et indispensable pour valider l'unité d'enseignement.Toute absence injustifiée entraîne une pénalité à l'examen de l'UE qui peut aller jusqu'à l'annulation de la cote d'examen pour l'année d'étude considérée (0/20). En cas d'absences répétées même justifiées, l'enseignant peut proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen relatif à l'UE en respect de l'article 72 du RGEE
Faculté ou entité en charge:	FARM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences pharmaceutiques	FARM2M	3		